

# Création de mini-trousses BD Veritor d'autodépistage à domicile

**On recommande aux organismes de diviser une boîte de 30 tests en mini-trousses de dépistage à domicile pour éviter le gaspillage du matériel.**

- Les trousses de dépistage doivent comprendre l'ensemble du matériel nécessaire pour que chaque participant puisse effectuer des tests pendant 4 semaines.

**Suivez la méthode suivante pour assembler les trousses de dépistage :**

1. L'organisme doit utiliser les écouvillons de contrôle positifs et négatifs de chaque nouveau lot de tests antigéniques rapides aux fins d'assurance de la qualité.
2. Rassemblez tout le matériel nécessaire pour la fréquence de dépistage choisie, notamment :
  - ✓ les écouvillons dans leur emballage;
  - ✓ les tubes de liquide réactif préremplis;
  - ✓ les boîtiers de test;
  - ✓ tout document écrit relatif au processus de dépistage à domicile.
  - ✓ Placez le matériel dans un sac étanche, ou un autre contenant comportant une étiquette pour indiquer le nom du participant (si on le souhaite).



**Remarque sur les documents écrits :**

- On exige des organismes qu'ils s'assurent que les personnes qui devront procéder aux tests à domicile reçoivent un exemplaire (en format électronique ou papier) du [Document d'orientation provincial sur les tests antigéniques au point de service](#).
- Toute personne qui effectue des tests de dépistage à domicile doit également consulter [les ressources de formation sur l'autoprélèvement](#) élaborées par Santé Ontario en collaboration avec Santé publique Ontario, et s'assurer qu'elle dispose des connaissances, des compétences et du discernement nécessaires.